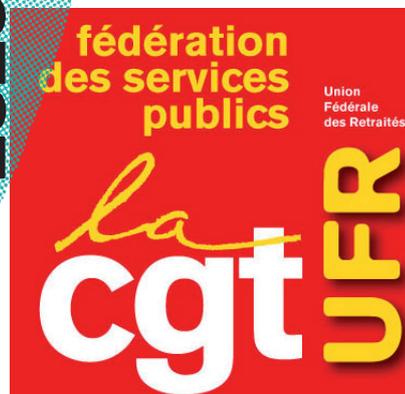


1er mai 2025

MANIFESTONS POUR LA DÉMOCRATIE ET LA JUSTICE SOCIALE



La journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs a cette année un sens particulier. Alors que les conflits se multiplient au profit d'une minorité, les syndicats incitent les travailleurs et travailleuses du monde entier à se mobiliser en faveur d'une paix juste et durable, qui ne se conforme pas aux exigences des agresseurs, mais qui respecte le droit international. Après les drames de centaines de milliers de mort-es, notamment en Ukraine et en Palestine, le droit des peuples doit être urgemment appliqué. Il en va de notre humanité.

Agir face à l'internationale réactionnaire

Trump et ses partenaires milliardaires s'attaquent aux droits liés à l'avortement, à l'éducation et à l'aide au développement. Il est essentiel de défendre une société fondée sur la démocratie et la justice sociale. Le racisme, l'antisémitisme et les discriminations se propagent, alimentés et parfois orchestrés par l'extrême droite et les médias aux mains des milliardaires.

À l'inverse, les salarié-es, avec leur syndicat, défendent la coopération et la solidarité concrète entre les travailleurs-euses du monde entier. Au lieu de favori-

ser le dumping social et la rivalité entre les salarié-es organisée par les détenteurs des multinationales pour leurs propres bénéfices, la véritable forme de « protectionnisme » réside dans le renforcement des droits sociaux et environnementaux, tant ici qu'ailleurs.

Gagner l'abrogation de la retraite à 64 ans

Les conséquences de la réforme de 2023 ont eu un impact sur l'ensemble des futur-es retraité-es, en particulier les femmes.

Il est crucial de réclamer l'annulation de cette réforme pour éliminer l'inégalité salariale qui a

une influence sur le montant des pensions.

Dans la fonction publique, cela nécessite une revalorisation des salaires dans les secteurs où les femmes sont prédominantes. Il est impératif d'augmenter les rémunérations dans ces domaines tout en luttant contre les temps partiels imposés et les discriminations en matière d'avancement professionnel.

Il est regrettable de constater que les divers gouvernements s'efforcent à démanteler la Sécurité sociale et les services publics, ainsi que la commercialisation du système de santé, ce qui alimente une dynamique de

privatisation et de spéculation qui provoque une hausse incontrôlée des prix.

Cette journée du 1^{er} mai doit être l'occasion de porter la revendication de la reconquête de notre Caisse de retraites, la CNRACL.

La CNRACL, créée par l'ordonnance du 17 mai 1945, joue un rôle essentiel dans la protection sociale des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, fondée selon le principe de la répartition. Les cotisations versées par les actifs-ves servent au paiement des pensions. Elle assure le versement des pensions de retraite de 1,3 million de pensionné-es.

Le déséquilibre de la CNRACL

est le résultat d'une combinaison de facteurs multiples, de politiques menées par les employeurs publics et les gouvernements successifs ; leur volonté est de faire disparaître la CNRACL, comme la Sécurité sociale, au bénéfice de l'assurance privée.

Pour cela, ils ont organisé le déficit de notre Caisse depuis plusieurs années :

- ▶ La surcompensation instaurée en 1986 au prétexte de renforcer la solidarité.
- ▶ Le versement de la compensation depuis 1974 qui s'élève à 100 milliards €.
- ▶ L'embauche des contractuel·les, en augmentation depuis 2022 : 22,8 % FPT,

ainsi que les temps non complets ; les « moins de 17h » ne cotisent pas à la CNRACL.

- ▶ Le gel de la valeur du point d'indice durant plusieurs années.
- ▶ La dégradation de son ratio démographique : de 4,53 cotisant-es pour un-e pensionné-e au début des années 80, il est descendu de manière continue jusqu'à atteindre 1,46 actif-ve pour un-e pensionné-e en 2023.

CE 1^{ER} MAI REVÊT UN CARACTÈRE PARTICULIER CETTE ANNÉE, avec les 130 ans de la CGT, les 80 ans de la Sécurité sociale et de la CNRACL.

Soyons nombreux dans les manifestations à porter haut nos revendications.

- ▶ **PENSION MINIMUM À 2 000 EUROS,**
- ▶ **10 % D'AUGMENTATION IMMÉDIATEMENT,**
- ▶ **ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES,**
- ▶ **MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS,**
- ▶ **PÉRENNISATION DE LA CNRACL ET DE SON FONDS D'ACTION SOCIALE,**
- ▶ **RECONQUÊTE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE,**
- ▶ **MAINTIEN DE L'ABATTEMENT FISCAL DE 10 %.**



Pour ce 1^{er} mai revendicatif, cherche et retrouve les mots qui symbolisent nos luttes et nos droits !

L	N	O	I	S	N	E	P	C	R POUVOIR RETRAITE COMBAT UFR PENSION CONTINUITÉ CNRACL ACHAT SERVICE PUBLIC
J	C	S	A	T	Q	T	M	O	I	
P	S	A	A	D	E	I	P	N	O	
I	U	H	R	N	D	A	Y	T	V	
U	C	B	R	N	B	R	L	I	U	
A	K	F	L	Q	C	T	W	N	O	
U	U	G	H	I	K	E	H	U	P	
M	A	N	B	R	C	R	O	I	L	
C	O	M	B	A	T	S	N	T	D	
S	E	R	V	I	C	E	S	E	I	



FLASHER LE CODE POUR SE SYNDIQUER